

Le CIC s'engage auprès des jeunes entrepreneurs.

Bénéficiaires du MOOVJEE*, devenez clients et profitez des offres qui vous sont proposées.



Construisons pour que le monde bouge.

Profitez de notre offre spécialement réservée aux bénéficiaires du MOOVJEE⁽¹⁾ en indiquant le code convention 576 à votre conseiller en agence. Il vous accompagnera tout au long de votre projet.

Contrat
professionnel
global
OFFERT
la lère année⁽²⁾

Monetico
Mobile +:
Lecteur
de cartes
OFFERT
et commission
flux réduite^[3]

Pay Pro:
Création
de la
page
OFFERTE
et commission
flux réduite^[4]

(1) Offre réservée aux personnes entre 18 et 30 ans, bénéficiaires du MOOVJEE, pour toute entrée en relation avec une Agence CIC participant à l'opération. L'offre est subordonnée à la présentation par le bénéficiaire du MOOVJEE de la Charte d'Engagement signée par Twoo, Grandir avec le Mentorat et le bénéficiaire.

[2] Une offre groupée de services comprenant les produits et services utiles à la bonne gestion de votre activité professionnelle. Cotisations offertes pendant un an pour la souscription d'un Contrat Professionnel Global. Au-delà de la première année, 27,43 € HT/mois pour 40 000 € max de mouvements annuels confiés (conditions au 01/03/2024). Voir détails en Agence CIC et sur www.cic.fr.

[3] Dans le cadre de cette offre, le coût d'achat du lecteur de cartes, soit 99 € HT, vous est offert et la commission de flux est réduite à 1% pour les cartes de l'Espace Economique Européen (EEE) jusqu'au 31/12/2024. Au-delà de cette date, la commission flux est de 1.5% pour les cartes de l'EEE (conditions tarifaires au 01/01/2024). Voir détails en Agence CIC et sur www.cic.fr.

[4] Dans le cadre de cette offre, les frais de création de votre page de paiement en ligne, soit 150 €, vous sont offerts et la commission de flux est réduite à 0.6% + 0.12 € HT fixe pour les cartes de l'Espace Economique Européen (EEE) jusqu'au 31/12/2024. Montant de l'abonnement : 17 € HT par mois. Au-delà du 31/12/2024, la commission flux est de 1% + 0.12 € HT fixe pour les cartes de l'EEE (conditions tarifaires au 01/01/2024). Voir détails en Agence CIC et sur www.cic.fr.

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration de ce délai, sauf si vous en disposez différemment. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité. La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de sa résiliation sont fixées pour chaque produit dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription.

Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution [ACPR] 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par notre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque www.cic.fr. Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

- En cas de litige, vous pourrez vous adresser : - à votre agence, dans un premier temps,
- au service Relation Clientèle, dans un deuxième temps, dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, pour tout litige bancaire ou au responsable des Relations Consommateurs des ACM dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, pour tout litige relatif aux assurances.

Si vous êtes une personne physique et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC, en tout état de cause, dans les deux mois à compter de l'envoi (le cachet de la poste faisant foi) de la première réclamation écrite, quel que soit le service saisi, que celui-ci ait répondu ou non : via son site internet : www.lemediateur-cic.fr ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier : Le Médiateur du CIC – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune ; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur www.cic.fr les informations précisant sa mission (charte de la médiation)

Service Monetico Mobile + fourni par **EURO-INFORMATION** - Européenne de Traitement de l'Information - société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 euros, dont le siège social est 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67905 STRASBOURG CEDEX 9. RCS Strasbourg B 312 730 674.

CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme au capital de 611 858 064 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 • Banque Transatlantique - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 29 371 680 € - 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris RCS Paris 302 695937 - N° ORIAS : 07 025 540 • Banque CIC Nord Ouest - Société anonyme au capital de 230 294 872 € - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille Métropole B 455502 096 - N°ORIAS : 07 008 437 • Banque CIC Ouest - Société anonyme au capital de 86 998 832 € - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 • Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 € - 31 rue Jean Wenger - Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - N° ORIAS 07 026 287 • CIC Lyonnaise de Banque - Société anonyme au capital de 290 568 363 € - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 • Banque CIC Sud Ouest - Société anonyme au capital de 258 498 240 € - 20 quai des Chartrons 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des assurances et distribués sous la marque CIC Assurances.



